

Chapitre 13

QCM

Réponse unique

1. **b.** les actifs occupés et les chômeurs.
2. **c.** les chômeurs et la population active.
3. **c.** à une mutation du facteur capital.
4. **d.** cherchent à inciter le retour à l'emploi.
5. **d.** aucune réponse.

Plusieurs réponses possibles

6. **a et d.** aux travailleurs à la recherche d'emploi. à une approche néoclassique du marché du travail.
7. **b et c.** le BIT. France Travail.
8. **b, c et d.** de sous-emploi du facteur travail. de sous-estimation du chômage. de chômage invisible.
9. **b, c et d.** est stable sur une longue période en France pour les 15-64 ans. est en moyenne de 65 % pour les 15-64 ans. a progressé sur les vingt dernières années pour les 50-64 ans.
10. **a et b.** résulte d'un déséquilibre sur le marché des biens et services pour les keynésiens. résulte d'un déséquilibre sur le marché du travail pour les néoclassiques.

Réponse à justifier

11. **b et c.** Elles cherchent à réduire le volume de la population active. Elles accompagnent le retrait du marché du travail.

Contrairement aux politiques actives elles visent à prendre en charge le traitement du chômage donc à diminuer le volume de la population active.

12. **a, c et d.** Elle correspond à un ajustement lié aux fluctuations du marché des biens et services. Elle correspond à un ajustement lié à l'aiguïsement de la concurrence. Elle correspond à un ajustement lié à la plus forte intégration des marchés.

La flexibilité correspond à la nécessité d'ajuster l'offre des entreprises aux fluctuations de la demande internationale. Elle est devenue un impératif d'adaptation avec l'ouverture croissante des économies et l'aiguïsement de la concurrence.

13. c et d. Elle permet de mesurer les rigidités du marché du travail. Elle permet de mesurer l'inadéquation entre offre et demande de travail.

Cet outil permet d'analyser la capacité d'un marché du travail à s'adapter aux conditions de l'emploi.

14. c. Elle pose la question de la complémentarité facteurs travail et capital.

Au-delà du processus de destruction créatrice et de la destruction de l'emploi (Frey et Osborne) la digitalisation doit être appréhendée comme une aide, une assistance complémentaire capable d'engendrer des gains de productivité.

15. b et d. Elle repose sur une analyse duale du marché du travail. Elle distingue un marché primaire et un marché secondaire au sein des entreprises.

La typologie d'Atkinson permet d'avoir une analyse différenciée de l'emploi au sein d'une même entreprise.

EXERCICES

EXERCICE 1 — FLEXIBILITÉ EN ÉCONOMIE

1. Rappelez les approches en matière de flexibilité.

La flexibilité correspond à l'adaptation des facteurs de production aux variations de la demande du marché.

La flexibilité correspond donc à une adaptation au sein des entreprises du travail et du capital. On distingue :

- La flexibilité quantitative interne qui correspond à l'ajustement du temps de travail aux variations de l'activité.
- La flexibilité quantitative externe qui correspond au recours dans une durée limitée à une main-d'œuvre extérieure (intérim, CDD) pour faire face à une augmentation de l'activité.
- La flexibilité qualitative interne ou flexibilité fonctionnelle qui correspond à la mobilité dans les fonctions de certains salariés le plus souvent hautement qualifiés.
- La flexibilité qualitative externe ou externalisation qui correspond à la sous-traitance de l'activité.
- La flexibilité salariale qui correspond à l'ajustement des salaires en fonction de la conjoncture.

2. Interprétez l'évolution de la courbe de Beveridge dans l'Union européenne.

Le graphique est issu des calculs d'Eurostat à destination de la Commission européenne. Il présente la corrélation statistique entre le taux de chômage et le taux de vacance dans l'emploi (« facteur limitant la production ») ou courbe de Beveridge dans le secteur manufacturé de 2008 à 2014.

CORRIGÉ

La courbe de Beveridge met en avant une corrélation statistique entre la vacance des emplois et le taux de chômage. Elle permet d'analyser la capacité d'un marché du travail donné d'ajuster offre et demande de travail.

Selon Eurostat, une vacance d'emploi se définit comme un poste rémunéré nouvellement créé, inoccupé ou sur le point de devenir vacant, pour lequel l'employeur entreprend activement de chercher, en dehors de l'entreprise concernée, un candidat apte et est prêt à entreprendre des démarches supplémentaires, et qu'il a l'intention de pourvoir immédiatement ou dans un délai déterminé.

La courbe fait apparaître trois situations distinctes.

Une phase d'augmentation du chômage et de diminution de la vacance de l'emploi.

Une phase de stagnation du chômage avec une remontée de la vacance.

Une augmentation du chômage avec une relative stabilisation de la vacance.

I La dégradation de la situation de l'emploi

Au début de la crise, le comportement sur le marché du travail est essentiellement cyclique. Entre le premier trimestre 2008 et le troisième trimestre 2009 (en vert), la relation entre taux de chômage et taux de vacance d'emplois est clairement décroissante et linéaire. En effet, chaque hausse du chômage se traduit par une baisse du taux de vacance d'emploi. La demande de travail des entreprises est satisfaite (flexibilités interne ou externe) alors que l'offre de travail ne trouve pas preneur. Cette baisse implique que le pouvoir de négociation des firmes augmente sur la période et que le coût du recrutement diminue.

II La reprise et l'inadéquation offre demande

Entre le troisième trimestre 2009 et le deuxième trimestre 2011 (en rouge), les vacances d'emploi augmentent rapidement pour un taux de chômage constant et élevé. Cette évolution reflète une augmentation des difficultés de recrutement durant la période de reprise de l'activité post-crise financière. Cette situation suggère, qu'en grande partie, les emplois créés et les qualifications demandées ne correspondent alors pas aux caractéristiques des nombreux chômeurs. Elles soulignent une difficulté de flexibilité fonctionnelle dans l'emploi.

III Les rigidités du marché du travail

La poursuite de la hausse du chômage après le deuxième trimestre 2011 (bleue) alors que le taux de vacance d'emploi diminue légèrement ce qui entraîne un relatif aplatissement de la courbe jusqu'au premier trimestre 2014. Dès lors, chaque hausse du chômage ne rend pas plus profitable de créer un emploi car il reste difficile à pourvoir. Cette évolution s'interprète comme une dégradation de l'adéquation entre les postes disponibles et les caractéristiques des chômeurs. Les chômeurs ne disposent donc pas des compétences requises pour répondre à la demande de travail des entreprises. Malgré les efforts en matière de formation professionnelle le chômage ne parvient pas à se résorber.

En conclusion, la courbe de Beveridge met en avant les difficultés d'appariement entre emploi et taux de chômage ce qui se traduit structurellement par des problèmes de qualification, donc de formation et d'éducation.

EXERCICE 2 — ÉVOLUTION DU TEMPS DE TRAVAIL

Caractérissez l'évolution de la durée du temps de travail.

Le document présenté est issu des TEF-2019 publiés par l'INSEE et qui présente dans cette partie les politiques de l'emploi menées entre 2016 et 2017.

Les politiques de l'emploi ou du marché du travail dans le texte (PMT) comprennent des mesures actives et passives.

Le document présente l'importance de ces dispositifs et les spécificités de l'évolution annuelle.

I L'importance des PMT en France (en termes de dépenses)

En 2016 elle fait partie des trois pays qui consacrent le plus de dépenses pour l'emploi. Seuls la Finlande et le Danemark y consacrent autant. Les dépenses s'élèvent à 67 Md€ soit 3 % du PIB. Elles ont fortement progressé de 2,5 % alors que la France se trouve dans la phase de reprise du cycle de croissance et que le taux de chômage diminue. Ce sont les dépenses actives qui augmentent le plus (+ 9,2 %) tirées par la formation professionnelle (+ 17,3 %). À l'inverse, les dépenses passives augmentent plus modérément (+ 0,9 %).

II Un recul des dispositifs ciblés (en termes personnes concernées)

Fin 2017 plus de 1,9 million de personnes étaient bénéficiaires des PMT. Ce volume est en recul de 11,9 %. Cela s'explique par le recul des personnes en contrat aidé (- 25,7 %). Cela s'explique par des restrictions budgétaires tant au niveau des aides que des exonérations pour l'embauche de jeunes en CDI. De même les personnes rentrant en formation ont diminué de 22,6 %. Cependant, le nombre d'entrée dans la formation professionnelle par l'alternance augmente de 4,2 %. Enfin, les personnes bénéficiaires des dispositifs liés au retrait d'activités progressent de 4,4 %.

En raison d'un taux chômage plus élevé que la moyenne de l'UE la France finance majoritairement des dépenses passives liées à l'indemnisation du chômage. Ce cependant, l'orientation des PMT est d'inciter en priorité au retour à l'emploi et d'augmenter le taux d'emploi.

EXERCICE 3 — TÉLÉTRAVAIL ET EMPLOI

Indiquez les effets du télétravail sur le marché du travail.

Même si le télétravail s'est développé durant la crise sanitaire la part des travailleurs concernés n'est que de 7 % en France soit deux points au-dessus de la moyenne européenne mais 7 points en dessous des Pays-Bas.

Les catégories socioprofessionnelles concernées

Le recours au télétravail varie davantage selon les métiers et les catégories socioprofessionnelles des travailleurs que selon les secteurs. Ainsi, en France, les télétravailleurs réguliers étaient pour 66 % des cadres. En termes de métiers, les cadres commerciaux et les ingénieurs informaticiens dominant (avec respectivement 16 % et 14 % de

télétravailleurs réguliers). Certains métiers sont inadaptés au télétravail, dans le secteur de l'agriculture, de la construction de l'hôtellerie-restauration et celui des services à la personne.

Les effets du télétravail sur la qualité de vie

L'impact du télétravail sur la qualité de vie au travail est ambigu. Le télétravail est synonyme d'une autonomie accrue (le télétravailleur peut davantage organiser son travail en fonction de ses préférences), mais il induit un risque d'isolement associé à un plus faible niveau d'interactions sociales.

Le télétravail apporte une flexibilité qui peut permettre de mieux concilier vie privée et vie professionnelle, mais qui peut aussi brouiller les frontières entre les deux. Le télétravail à domicile favorise l'empiètement du temps familial sur le temps de travail, mais aussi des horaires de travail plus extrêmes et atypiques pouvant affecter la vie privée. Néanmoins, durant le confinement, on a observé que, dans l'ensemble, les pays où le télétravail a été davantage pratiqué sont aussi ceux où les salariés déclarent avoir eu le moins de mal à concilier vie familiale et vie professionnelle.

Les effets du télétravail sur la productivité

Plusieurs études empiriques mettent en évidence un impact positif du télétravail sur la productivité, mais qui varie fortement (entre 5 et 30 %). D'autres économistes pensent que le télétravail à terme n'a aucun effet sur la productivité.

Néanmoins, le dialogue social en entreprise contribuerait au télétravail dans de bonnes conditions. Les effets bénéfiques du télétravail seraient davantage perceptibles dans les entreprises qui l'ont mis en place de manière formalisée.

En conclusion le développement de cette nouvelle forme d'organisation nécessite d'être analysée sur l'ensemble du territoire et à plus long terme mais aussi de mesurer les effets sur la réduction de la pollution.